

Tartagueule à la récré



CNT Éducation

c/o SUTE - CNT

Palais du Travail

9 place Lazare Goujon

69100 Villeurbanne

Permanences : 3 premiers
mercredis du mois de 18 à 20h

44 rue Burdeau (Lyon 1er)

Tel : 04.78.27.05.80

educ69@cnt-f.org

www.cnt-f.org/fte

Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique

N°87 février 2011 Bulletin de la CNT Éducation Rhône et Ain Avec le soutien de la CNT- PTT

JOURNÉE DE GRÈVE DU 10 FÉVRIER

Dans nos établissements, au quotidien, nous pouvons dresser le constat d'une dégradation sans précédent du service public d'éducation, qui va se poursuivre avec les options prises par le gouvernement.

Des réductions drastiques de postes (enseignants, personnels ATOS, vie scolaire) 16.000 postes seront supprimés à l'Éducation nationale dans le cadre du budget de rigueur 2011, notamment : 8.967 postes d'enseignants dans les écoles primaires publiques, 4.800 postes d'enseignants dans les collèges et lycées publics, 600 postes au sein des personnels administratifs de l'Éducation nationale.

Il faut y ajouter les milliers de personnels précaires (en particulier les CAE) remerciés à la fin de leurs contrats, un gigantesque plan social passé sous silence, sans compter sur la prime que les recteurs d'académie pourront encaisser à partir de la rentrée 2011, pour les inciter à supprimer des postes ! Dans le cadre de la loi sur la mobilité dans la fonction publique, un décret sur la réorientation professionnelle des fonctionnaires d'état a été publié au J.O. du 16 Novembre 2010. Avec ce décret, le licenciement est désormais possible.

Ajoutons à cela la scolarisation des élèves en situation de handicap qui est gravement remise en cause, l'éducation prioritaire en passe de devenir définitivement une éducation sécuritaire par la mise en place des dispositifs CLAIR, les enseignants qui débutent leur carrière à temps plein sans aucune formation, projet de transformation des écoles en EPEP avec un "superdirecteur" et un conseil d'administration, le flicage et la chasse aux élèves sans papiers, aux élèves étrangers et aux militants, les primes aux recteurs et proviseurs qui participent à cette nouvelle gestion...

Ils organisent la casse, organisons la lutte !

Les organisations syndicales dites représentatives ne semblent pas aujourd'hui en mesure de proposer une stratégie gagnante. Nous ne pouvons pas nous contenter d'une seule grève de 24h pour contrer la politique désastreuse du gouvernement.

ORGANISONS
- NOUS DES
MAINTENANT ET
PRÉPARONS UNE
GRÈVE DURE ET
COMBATIVE !

La seule mobilisation du secteur de l'éducation ne suffira pas non plus à construire un rapport de force suffisant : c'est la question de la casse du service public qu'il faut poser, et c'est une mobilisation de l'ensemble du secteur public qui est nécessaire pour la stopper. Plus largement, c'est la politique que mène le gouvernement, main dans la main avec les patrons, contre l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, qui est en cause. Nous ne nous en sortirons pas dans la succession de grèves sectorielles.

C'est nous qui travaillons alors c'est nous qui décidons, la CNT Éducation du Rhône et de l'Ain appelle à se saisir de la journée de grève du 10 février pour réaffirmer la nécessité de s'organiser en AG d'établissements, de secteurs, de villes, et de donner une dimension interprofessionnelle à la lutte... pour déterminer collectivement une réponse à la hauteur des attaques que nous subissons.

Faute d'avoir reçu comme le mois dernier une avalanche de courrier de lecteurs, il m'a fallu trouver seul une citation pour ce nouvel épisode...

L'anarchosyndicalisme expliqué à mes filles, épisode 2 : Les mandats

"Tout pouvoir, quel que soit, implique diminution de l'initiative personnelle et abdication de l'action des masses entre les mains d'une minorité fatalement aristocratique, dont les intérêts sont à l'opposé de ceux qu'elle représente, guide, gouverne et exploite" (F. Stackelberg, in La Guerre Sociale, 23 février 1907)

Ce qui m'amène directement à mon point suivant, en passant par une question posée par ma fille lors de la rédaction du précédent épisode :

Mais, il faut quand même quelqu'un pour tout organiser ?

Nous avons vu précédemment comment l'Assemblée Générale permet d'éviter d'avoir un chef en "diluant" la prise de décision dans un groupe de personnes qui discutent, débattent et décident finalement après avoir pris le temps nécessaire pour écouter et comprendre les différents points de vue.

On m'objectera que les citoyens n'en sont pas tous capables et en la matière mon objecteur est d'accord avec "nos" politiques ! "vous ne dites pas la même chose devant les parents et les enfants" comme l'a dit Hubert Védrine pour expliquer pourquoi le citoyen lambda ne doit pas pouvoir lire les dépêches diplomatiques wikileaks...

(France Inter 1er décembre 2010). Pour ma part je fais justement le pari de l'éducabilité en la matière et c'est aussi



pourquoi je suis instit CÉNÉTiste et pas dentiste UMP (j'avoue qu'au delà de tout investissement militant, j'ai toujours eu un problème avec les dentistes).

Nous nous organisons de façon à ce que les personnes qui s'assurent que les décisions prises collectivement soient bien mises en oeuvre n'en retirent ni pouvoir ni avantages.

Alors on les change tout le temps ? (ces personnes)

C'est ce que nous appelons la rotation des mandats. Sauf exception, nous essayons de ne jamais confier une tâche, un rôle à la même personne deux fois de suite.

Mais, et si cette personne fait n'importe quoi, ou si elle ne fait pas ce qu'on lui a demandé ?

Les mandats sont souvent "impératifs et révocables". Cela signifie que le mandaté n'a pas le choix de désobéir à ce que

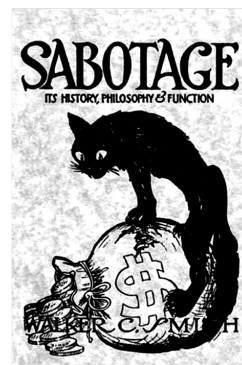
l'AG lui a donné comme tâche et que s'il n'y arrive pas, s'il n'est plus d'accord ou s'il fait autre chose que ce qui était prévu, l'AG peut le remplacer.

C'est totalement révolutionnaire (imaginez que nos députés aient cette épée de Damoclès au-dessus de la tête... leurs promesses seraient plus mesurées et plus souvent mises en oeuvre !)

J'ajouterai à cette courte liste une troisième condition qui permet d'éviter que certains s'accrochent, inconsciemment, au pouvoir que pourraient leur conférer leurs tâches et responsabilités : un mandat doit être une corvée.

Le militant qui prépare un tract à une heure du matin en baillant alors qu'il travaille normalement le lendemain ou celui qui peint dans un local glacial une banderole risquent moins de s'incruster qu'un sénateur (c'est ça la "minorité fatalement aristocratique" de la citation) avec chauffeur et défraiements payé pour son travail et qui sait qu'il se constitue, en plus, un réseau d'influence qu'il pourra réinvestir en pantouflage si une défaite électorale le renvoie dans ses foyers...

Malgré mes piques contre les sénateurs (les dentistes) et autres élus de la démocratie représentative, j'essaierai, le mois prochain, de dire en quoi l'anarcho-syndicalisme n'est pas un antiparlementarisme populiste et pourquoi je n'essaie pas de devenir sénateur (ou dentiste).



Mobilisations contre la précarité sur les campus lyonnais

La faible présence des étudiantes-s et personnels des universités pendant le mouvement contre la réforme des retraites pourrait laisser croire que la LRU¹ a pacifié les campus. Pourtant les dérives de cette loi, dénoncées deux ans auparavant par la plus grosse mobilisation universitaire depuis 1968, sont bien réelles et ont des conséquences désastreuses. En effet, la course à "l'excellence" (campus d'excellence, laboratoires d'excellence, prime d'excellence...) qui se traduit par la mise en concurrence des uns contre les autres, le « grand emprunt » qui financera bientôt la recherche par la spéculation sur les marchés financiers, l'orientation des recherches par des financements ciblés sur des thèmes "prioritaires", le flicage-évaluation permanent par l'AERES², l'adoption des démarches managériales, l'entrée des entreprises dans les instances décisionnelles, le regroupement en super-PRES³ des établissements qui introduit de nouvelles règles et conseils complètement opaques... ne sont que quelques exemples de la libéralisation et de la confiscation des processus de décision au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces bouleversements ont des conséquences directes sur l'emploi, puisque "l'autonomie" des universités a accentué la précarité des personnels, notamment par un recours accru aux CDD et l'externalisation des services. La multiplication des types de contrats est évidemment un puissant vecteur de division des

travailleuses-rs car elle rend difficile l'émergence de revendications communes. Un grand nombre de personnels sont maintenus dans la précarité sans aucune justification. Certain-es, enchaînant CDD sur CDD, attendent leur CDI depuis 7 ans ou 10 ans.

La flexibilité nous est présentée comme une capacité nouvelle de choix, mais qui peut choisir quand il est peu diplômé, âgé, jeune ou récemment arrivé en France ? Les personnes en situation précaire sont soumises au bon vouloir de leur hiérarchie qui peut les licencier en réaction à toute contestation. Cette précarité se retrouve à tous les niveaux de l'université, autant parmi les personnels administratifs ou d'entretien, que parmi les doctorantes-s, les enseignantes-s-vacataires ou les jeunes chercheurs.

Face à ces injustices, de nombreux mouvements ont émergé partout en France. A Lyon 2, 56 emplois « aidés » devraient être supprimés suite à l'externalisation des missions d'entretien. Une AG est organisée par les étudiants de la CNT courant février afin d'informer les étudiantes-s sur les situations inacceptables de celles et ceux qu'elles-ils côtoient tous les jours et afin d'obtenir la titularisation des personnels contractuels. A l'ENS Lyon aussi, des étudiants et des personnels, syndiqués à Sud et à la CNT, organisent le 10 février une AG pour créer un rapport de force et formuler des revendications. A Lyon 1, alors que le président sortant avait fait de la lutte contre la précarité son

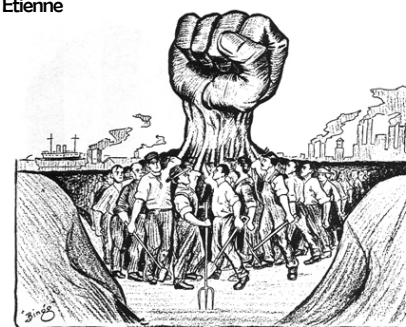
argument de campagne, le bilan social affiche une augmentation de 6% des CDD ! Les personnels contractuels se mobilisent actuellement et s'inviteront, avec l'intersyndicale CGT, CNT, FO, Sud, au conseil d'administration du 15 février, qui nommera le prochain président, pour dénoncer le recours de plus en plus systématique aux CDD et pour interpeller les candidats à la présidence.

Contre l'exploitation, les pressions, les non-renouvellements de contrats, contre la volonté du gouvernement et des directions d'établissement de précariser nos vies, il est nécessaire de mettre en place une mobilisation forte, d'établir un véritable rapport de force et exiger la titularisation sans conditions de tous les personnels contractuels !

1 Loi dite d'autonomie des universités

2 Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

3 Pôle de recherche et d'enseignement supérieur, comme l'Université de Lyon qui regroupe l'ensemble des universités et grandes écoles de Lyon et Saint Etienne



Solidarity, June 20, 1917. The Hand That Will Rule the World—One Big Union.

**Le blog de la
CNT du Rhône :**

<http://www.cnt69.org>

un outil de lutte pour
suivre l'actualité des
syndicats de l'Union
Départementale de la
CNT 69

Dans la nuit du 15 au 16 janvier, à Villeurbanne, un groupe d'extrême droite a patrouillé durant plusieurs heures, insultant, provocant des personnes se rendant à une soirée de soutien à l'ouverture d'un centre social. Vers minuit, un couple se fera violemment agresser nécessitant l'intervention des pompiers

Faudra-t-il intervenir par nous mêmes pour que cessent ces exactions criminelles motivées par une idéologie fascisante?

Ces actes scélérats interviennent dans un contexte politique et social qui entretient ce climat délétère : rafles de sans-papiers, destruction des camps de roms, débat sur

la DHG nouvelle est arrivée !

Son goût est acré, imbuvable et pour cause... après les diminutions de moyens des années précédentes, cette année le rectorat de Lyon supprime plus 2350 heures soit 130 équivalents postes! La DHG (Dotation Horaire Globale) correspond à l'enveloppe horaire dévolue aux établissements et donc définit donc les moyens qui sont à leurs dispositions (nombre de classes, dédoublement). Réduire brutalement la DHG entraîne des désorganisations jusque dans les classes pour la rentrée prochaine avec la hausse des effectifs. Les conditions de travail et d'apprentissage deviennent difficiles dans tous les établissements, et critiques dans ceux situés dans les quartiers les plus populaires comme Barbusse ou les Noirettes à Vaulx-en-Velin, Monod à Bron ou Eluard à Vénissieux qui perd pour le moment pardon, « rend » comme le rappelle l'inspection académique, 125 heures !

On sanctionne ainsi les établissements les plus précaires en les enfermant dans une spirale d'échec : moins d'élèves, moins de moyens ce qui entraîne une fuite des élèves... Aucune suppression n'est justifiée; ni dans les académies déficitaires où leur maintien permettrait enfin une amélioration des conditions d'enseignement, ni bien sûr, là où les effectifs scolaires augmentent. Si cette année, le ministère sort les DHG avec retard, c'est pour limiter au maximum la mobilisation, la grogne avant les cantonales de mars. C'est par la lutte, dans les collèges, les lycées que l'on s'opposera à cette nouvelle offensive de destruction d'une école pour tous.

Agression fasciste à Villeurbanne

et leur hospitalisation. Cette dernière agression fait suite à une longue série, ces derniers mois: attaques à caractères racistes et antisémites dans le quartier Saint-Jean et ailleurs, passage à tabac de militants d'extrême gauche, libertaires et associatifs, dégradations de lieux de culte musulman, de piquets de grève, attaques à la bombe incendiaire de lieux alternatifs... Nous sommes en droit de nous interroger sur l'impunité dont semblent bénéficier ces groupuscules violents et sur le silence des autorités locales.

Faudra-t-il attendre un mort pour qu'enfin les autorités réagissent ?

l'identité nationale mis en scène par le gouvernement l'an passé, propos racistes d'un ministre toujours en exercice.

La CNT, organisation syndicale antifasciste et antiraciste, sera toujours présente pour dénoncer et organiser la riposte aux exactions et idées xénophobes ou réactionnaires.

Face à la racaille fasciste ne reste pas seul, syndique toi !



«Tartagueule à la récré», comme l'ensemble des publications de la CNT, est rédigé et maqueté par des militant-e-s après leur journée de travail. Notre syndicat, refusant toute bureaucratisation, fonctionne sans permanents et sur la base de la rotation des tâches, afin que chacun-e s'implique concrètement dans la vie du syndicat.

Je souhaite rester en contact avec la CNT et recevoir le Tartagueule à la récré précisez si vous en voulez plusieurs exemplaires pour les diffuser autour de vous, nombre :

Je souhaite adhérer à la CNT

Nom / Prénom :

Adresse :

(à renvoyer à notre adresse en cochant le choix correspondant)

IMPRIMÉ
SUR DU
PAPIER
RECYCLÉ